



le mag n° 24
septembre 2018

édito

Chères Meulanaises, Chers Meulanais,
Régarder une Mairie implique de reprendre son personnel, surtout dans notre cas-ci, en 2014, il était titulaire de la fonction publique territoriale à plus de 65% et représentait 60% de la masse salariale.

Nous héritons alors d'une dépense obligatoire que nous n'étions plus en capacité de régler sans l'augmentation de la fiscalité et discussions par ailleurs une collectivité sans DFF, sans politique de recrutement et de management, sans procédures disciplinaires, en manque crucial de qualifications et d'offres de formation, aux conditions de travail restées officielles par des équipements et matériels vétustes, aux taux d'absentéisme explosifs, aux temps de travail disparates, Zéro pointé sur la gestion du personnel.

Depuis 4 ans, nous avons beaucoup travaillé et avancé sur ces sujets, notamment en renouvelant totalement les directions et en restructurant l'ensemble des services, en consacrant un budget conséquent aux formations et aux achats.

A côté de cela, nous nous sommes mis en conformité avec la loi en transformant, dans le cadre de la réforme du régime indemnitaire votée à l'unanimité du Conseil municipal, une prime de 13^{ème} mois systématiquée en prime liée au mérite et au professionnalisme, qualité semblait contraindre certains agents qui, d'ailleurs révoqués à la main, ont défilé en ville et répondu à l'appel à la grève d'un syndicat non représenté dans nos instances politiques.

Si la grève est un droit, le service public n'est pas un devoir ! Donc un grand merci aux agents non-grévistes dont l'engagement, le professionnalisme et surtout le grand sens du service public ont permis le maintien de l'activité le 28 juin-juillet.



Cécile ZAUMAT-POPESCU
La Maire
Maire présidente de la Cour Comtoise
Conseiller départemental des Yvelines

L'actu

La réhabilitation de la Mairie : nouvel accueil, meilleur service !

Plusieurs longs mois de travaux s'achèvent et vont permettre à la Ville de répondre à ses obligations en termes d'accessibilité et de sécurité de ses bâtiments, mais surtout d'améliorer considérablement les conditions de travail des agents municipaux et la qualité du service aux usagers grâce à la mise en place d'un guichet unique d'accueil. La Mairie de Meulan, inaugurée en 1884, est issue de la transformation d'un édifice religieux, l'église Notre-Dame, et vit en 2018 sa seconde grande transformation (après l'adhésion à l'arrêté datant de 1965). Bienvenue à tous les Meulanais dans leur nouvelle Maison communale !



Document(s)
[Mag 24 sept 2018](#)